

FACTURE N° 5050221

N/REF : 12/05/2025 17H30 C:024888 I:35726

V/Email reçu le Lundi 12/05/2025 à 17H30

SELON DEVIS N° 5050016

CITYA DAUPHINE IMMOBILIER

**23 RUE HOCHÉ
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 2 BIZET
2 RUE GEORGES BIZET
38400 ST MARTIN D'HERES

Fontaine, le 21 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 2 BIZET - LOCAL POUBELLE CONTACT SUR PLACE MME MONTAPERTO
06 69 99 83 19 - MME RAFFARD 04 76 01 19 31/0627179004

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5050016 du 06/05/2025 d'un montant de
292,38€ TTC

Donneur d'ordre : Mme E CHATELET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite d'eau dans les parties communes à l'intérieur de
l'immeuble.

INTERVENTION DEPUIS LE LOCAL POUBELLE
DEGARNISSAGE DU MUR POUR PASSAGE DE L'ALIMENTATION EAU FROIDE EN
MULTICOUCHE DN16 JUSQU'AU ROBINET DE PUISAGE SUR LE MUR MITOYEN
REMISE EN EAU ET CONTRÔLE ETANCHEITE

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

NOTRE INTERVENTION DU 20/05/2025

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 21/05/25 à 17H51 Mme A CHAPELIER

AH TT Email envoyé le 06/05/25 à 18H24 Mme J LESCENE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait
nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5050221

distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	265,80	265,80
	TOTAL H.T.		265,80
	T.V.A. a 10,00%		26,58
	TOTAL T.T.C.En EURO		<u>292,38</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN